



## RESULTAT DES ELECTIONS 2015

<b>CFDT</b>	<b>30.17 %</b>
<b>FAT</b>	<b>28.16 %</b>
<b>CFE/CGC*</b>	<b>12.36 %</b>
<b>CGT</b>	<b>11.64 %</b>
<b>SUD</b>	<b>8.91 %</b>
<b>FO</b>	<b>8.76 %</b>

\*La représentativité de la CFE/CGC relative à sa catégorie professionnelle est de 24.16 %  
Evaluée sur l'ensemble du personnel, elle est ramenée à 12.36 %

---

Cette élection a été marquée par une participation en légère baisse (73.29 % en 2012 - 69.46 % en 2015).

Autre fait marquant : les syndicats, FO et SUD, ne sont plus représentatifs et n'ont aucun élu dans les différentes instances.

AREA compte désormais quatre organisations syndicales.

La Cfdt représente 30.17 % des voix, tous collèges confondus. **La Cfdt reste la première organisation syndicale d'AREA. Et ceci, grâce à vous.**

Nous conservons trois sièges Titulaires et gagnons un siège Suppléant au Comité d'Entreprise.

**Toute l'équipe Cfdt tient à vous remercier très sincèrement d'avoir participé au vote et de nous avoir portés en tête de scrutin.** Ce résultat nous confirme dans la méthode de travail que nous avons adoptée : le dialogue et la négociation, la proximité avec les salariés.

Ce résultat va servir de base de calcul pour l'application des accords majoritaires dans les négociations à venir

---

## ELECTIONS CE ET CHSCT

UNE ALLIANCE IMPROBABLE !!! Lors de l'élection des membres du bureau du Comité d'Entreprise, nous avons pu nous apercevoir d'une alliance très marquée entre CFE/CGC et FAT/UNSA. Ceci dans le but de priver la Cfdt de faire valoir la représentativité et en conséquence de ne pas respecter le vote démocratique des salariés.

C'est la représentativité au CE qui détermine les responsabilités dans cette instance. Pour nous, au vu des résultats des élections, Cfdt et FAT/UNSA ont toute légitimité à occuper les postes de Secrétaire et Trésorier. Mais FAT/UNSA et CFE/CGC, par leur alliance « contre-nature » en ont décidé autrement.

Lors de la réunion préparatoire du Comité d'Entreprise, c'est donc tout naturellement que FAT/UNSA présente Jean-Paul GARCIA au poste de Secrétaire du Comité d'Entreprise face à la candidate Cfdt,

Corine DHERBEY. Concernant le poste de Trésorier, CFE/CGC présente Jocelyne GARRY ; Nathalie CHAMBET, élue CGT, se positionne également sur ce poste. L'élection du bureau a donc eu lieu.

Les 4 candidats ont obtenu le même nombre de voix. Légalement, les sièges sont attribués aux plus âgés : FAT/UNSA obtient donc le poste de Secrétaire et CGT, celui de Trésorier. Ce résultat ne respectant pas du tout le vote des salariés !

Après la réunion préparatoire, nous avons pris connaissance d'un article du Règlement Intérieur du Comité d'Entreprise qui précise : « *en cas de partage des voix, il est procédé à un second tour. En cas de nouveau partage des voix, est élu le salarié ayant le plus d'ancienneté dans l'Entreprise.* » Nous avons donc informé les membres du Comité d'Entreprise et demandé l'application de cette disposition très importante pour nous et qui remettait en cause les élections organisées le matin.

Notre demande a eu l'effet d'une bombe !!

Dans cette démarche et avec l'accord unanime de la Section Cfdt, nous n'avons fait que demander l'application de la loi et donc du Règlement Intérieur. Ceci afin de respecter le vote et la confiance que les salariés nous ont accordés.

Après plusieurs suspensions de séance, il s'avère que c'est le Règlement Intérieur qui s'applique et que l'élection des membres du bureau doit, de nouveau, être organisée.

**Jean-Paul GARCIA** retire sa candidature au poste de Secrétaire et se présente au poste de **Trésorier**.

**Corine DHERBEY** maintient la sienne au poste de **Secrétaire**.

**Christophe SERVANIN** (FAT/UNSA) se positionne sur le poste de **Trésorier Adjoint** et

**Michel CASTALDI** (Cfdt) sur celui de **Secrétaire Adjoint**.

Les 4 candidats ont été élus.

**COUP DE THEATRE** : moins d'1 semaine plus tard, Jean-Paul GARCIA et Christophe SERVANIN remettent leur démission des postes de Trésorier et Trésorier Adjoint !! Ce qui a pour conséquence de bloquer tous les paiements émanant du Comité d'Entreprise ; de ne plus pouvoir assurer les paiements auprès des différents prestataires (voyages, Arbre de Noël, bons cadeaux....) ; de ne pas pouvoir répondre aux besoins et demandes des salariés en difficultés (Aide Sociale...). **Un total manque de respect pour les salariés ! FAT/UNSA doit en assumer les conséquences et prendre la responsabilité de ses actes !**

Aujourd'hui, le Comité d'Entreprise ne fonctionne qu'avec la Secrétaire (Cfdt) et le Secrétaire Adjoint (Cfdt) qui n'ont aucun moyen de prendre en charge la Trésorerie du CE.

Face à cette situation difficile, nous laissons, aux salariés, le soin d'en tirer les conséquences.

### **CHSCT**

Les élus du Comité d'Entreprise se sont mis d'accord pour établir une liste commune. Celle-ci a donc été portée au vote des Délégués du Personnel et des Elus du Comité d'Entreprise. La liste a recueilli l'unanimité des voix.

**Nos élus sont** : Nathalie CARTIER – Valérie SERPOLET – Fabrice BRON – Jean-Michel STREBY

Le CHSCT se réunira le 27 octobre afin d'élire le Secrétaire.

La Team Cfdt